



**NOTE  
SYNTHETIQUE  
COMPTE  
ADMINISTRATIF  
2015**

**Espace Aqua'Noblat**

Ce service fait l'objet d'un budget annexe suivant la nomenclature comptable M 14. Ce budget est élaboré pour permettre au service de fonctionner. Il porte les frais de fonctionnement et de petits investissements. Les investissements plus importants, généralement liés à l'équipement (bâtiment et bassin extérieur), sont financés par le budget principal de la Communauté de Communes de Noblat.

## 1 Section de fonctionnement

### 1.1 Vue globale

Chapitre	Intitulés – Dépenses	BP 2015	CA 2015
011	Charges à caractère général	347 400,00	333 926,27
012	Charges de personnel et frais assimilés	526 000,00	526 000,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	100,00
67	Charges exceptionnelles	1 400,00	2 233,80
68	Amortissement	15 005,00	14 989,64
<b>TOTAL</b>		<b>889 905,00</b>	<b>8779 249,71</b>
Chapitre	Intitulés – Recettes	BP 2015	CA 2015
70	Produits des services et divers	367 900,85	418 529,48
75	Autres produits de gestion courante	464 107,00	456 671,32
77	Recettes exceptionnelles	0,00	2 048,91
002	Report excédentaire	57 897,15	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>889 905,00</b>	<b>877 249,71</b>

### 1.2 Les dépenses

Malgré des dépenses liées aux énergies bien supérieures (172 000 € contre 160 000 €) aux prévisions, les différentes dépenses sur le chapitre « charges à caractères général », liées à des prestations de services, des annonces et insertions et des expositions, se sont révélées globalement inférieures aux prévisions.

Les frais de ressources humaines réellement supportés par le budget principal sont supérieurs au remboursement effectué par le budget annexe (limité à la dépense prévisionnelle du chapitre). La différence sera ajoutée à la prévision 2016 dans le budget primitif 2016.

Il a été annulé pour 100 € de recettes non recouvrables et des charges exceptionnelles, comme par exemple une écriture comptable de 2 000 € liée à la cession de matériels d'entretien, ont été constatée pour 2 233,80 €.

Les dépenses d'amortissement sont calculées lors de l'élaboration du budget primitif, il n'y a donc pas d'écart.

### 1.3 Les recettes

Les recettes liées aux entrées et aux ventes à l'Espace Aqua'Noblat sont bien supérieures aux estimations (418 529 € contre 367 900 €).

Les recettes exceptionnelles proviennent majoritairement (2 000 €) de la cession de matériels d'entretien.

La subvention qui est calculée lorsque toutes les dépenses et recettes ont été réalisées est inférieure à la prévision grâce à des recettes légèrement supérieures et à des dépenses enregistrées sur 2015 inférieures aux estimations.

Compte tenu de la subvention d'équilibre, les recettes de fonctionnement sont égales aux dépenses de fonctionnement.

## 2 Section d'investissement

### 2.1 Vue globale

Chapitre	Intitulés – Dépenses	BP 2015	CA 2015
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	39 759,00	30 562,65
001	Report déficitaire	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>40 759,00</b>	<b>30 562,65</b>
Chapitre	Intitulés – Recettes	BP 2015	CA 2015
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 669,42	1 195,65
28	Amortissement	15 005,00	14 989,64
19	Cession	0,00	2 000,00
001	Report excédentaire	13 527,24	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>40 759,00</b>	<b>18 185,29</b>

### 2.2 Les dépenses

Les dépenses d'investissement sont proches des estimations car elles ont porté sur le matériel qui était prévu dans le cadre de l'aménagement du bassin extérieur.

### 2.3 Les recettes

Du côté des recettes, la seule recette réelle, au chapitre 10, est aussi inférieure à la prévision car tout le FCTVA des dépenses n'a pas été recouvert en 2015.

Les recettes d'amortissement sont calculées lors de l'élaboration du budget primitif, il n'y a donc pas d'écart.

Au final, la section d'investissement dégage un déficit de 12 377,36 € en 2015 qui viendra diminuer l'excédent cumulé qui était de 21 084,58 € au 1<sup>er</sup> janvier 2015.